



LYCEE BOISJOLY POTIER
LE TAMPON – ILE DE LA REUNION

<p>PIECES A FOURNIR A LA RENTREE 2022/2023 REINSCRIPTION EN PREMIERE ET TERMINALE</p>

Pour tous les élèves :

- En cas de changement d'adresse, un justificatif d'adresse de moins de trois mois
- Une photocopie de tout jugement de garde ou de tutelle pour les élèves concernés
- 2 photos d'identité
- Copie de votre pièce d'identité recto-verso nécessaire pour l'inscription aux examens
- Copie de l'attestation de recensement délivrée par la mairie aux élèves de plus de 16 ans
- Copie de l'attestation d'accomplissement de la Journée de Défense et de Citoyenneté
- Attestation de prise de connaissance du règlement intérieur et des chartres associées (à télécharger sur le site du lycée Boisjoly Potier)

Pour les élèves BOURSIERS et les élèves DEMI-PENSIONNAIRES.

- Relevé d'Identité Bancaire de la personne qui fait la demande de bourse.
(Attention : noter au dos du RIB les noms, prénoms et classe de l'élève et surtout le nom de la personne qui a fait la demande de bourse)